Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche** Bureau des établissements et des contrats 1ter, avenue de Lowendal, 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Isabelle FABRE Tél : 01.49.55.43.27, Fax : 01.49.55.50.68	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDESR/N2013-2033** **Date: 11 mars 2013**

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
à
Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, les Directeurs départementaux des territoires et les Directeurs d'établissements d'enseignement agricole

Objet : Appel de candidature pour le poste de directeur d'Agreenium – Paris

Bases juridiques :
Décret n° 2009 -108 du 10 mai 2009 portant création du consortium National pour l'Agriculture, l'Alimentation, la Santé Animale et l'Environnement (Agreenium).

Résumé : Ouverture à la vacance du poste de directeur d'Agreenium - Paris.

MOTS-CLES : Agreenium, directeur.

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information : - Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt - Directions départementales des territoires - Établissements d'enseignement supérieur agricole publics - Établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles

Ouverture du poste suivant :

◊ Directeur du consortium National pour l'Agriculture, l'Alimentation, la Santé Animale et l'Environnement (Agreenium)

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Signé : Mireille RIOU-CANALS

Directeur d'Agreenium

Catégorie A+

Définition du poste :
Le consortium National pour l'Agriculture, l'Alimentation, la Santé Animale et l'Environnement (Agreenium) créé par décret n° 2009-108 du 10 mai 2009, associe au sein d'un établissement public de coopération scientifique (EPCS) deux organismes de recherche, le CIRAD et l'INRA, et six établissements d'enseignement supérieur, Agrocampus Ouest, AgroParisTech, Montpellier SupAgro, l'Institut national Polytechnique de Toulouse, Agrosup Dijon et Bordeaux Sciences Agro.
Il a pour ambition, de renforcer les capacités d'action conjointes de la recherche et de l'enseignement supérieur dans son domaine de compétence.
L'établissement a pour missions :
- la construction de stratégies pour des priorités communes à tout ou partie des membres en termes recherche, de formation et de développement, dans leurs dimensions nationale, européenne et internationale ;
- l'amélioration de la performance du dispositif national de recherche-formation-développement agronomique en renforçant la cohérence des activités de ses membres et les synergies entre leurs métiers ;
- la définition de politiques concertées de leurs moyens à l'échelle nationale, en cohérence avec les politiques de sites impliquant les membres du consortium ;
- la mise en œuvre de projets communs à tout ou partie de ses membres.

Conformément à son ambition, l'EPCS doit déployer des actions concourant au rayonnement national, européen et international de ses activités. Le décret constitutif mentionne ainsi parmi les objectifs de l'EPCS:
- le développement et la promotion à l'international de l'offre conjointe de formation, recherche, et développement, en vue de renforcer la visibilité et l'attractivité globale du dispositif français ;
- l'élaboration de grands programmes incitatifs à proposer aux agences nationales, européennes ou internationales.

Dans le cadre des orientations décidées par le Conseil d'administration, le directeur d'Agreenium est chargé :
1. D'une mission générale de direction du consortium, d'impulsion et de suivi des actions, incluant notamment :
- la direction du dispositif opérationnel ;
- la gestion des personnels d'Agreenium (quels que soient leurs statuts, employés, mis à disposition, affectés, chargés de mission,…) ;
- la préparation des délibérations du conseil d'administration et la mise en œuvre de ses décisions ;
- le soutien aux activités du conseil d'orientation stratégique ;
- la préparation du budget de l'établissement ;
- la gestion budgétaire, financière et comptable de l'établissement ;
- la préparation du second plan d'action triennal ;
- l'élaboration du rapport annuel d'activités ;
- la communication interne et externe ; ...
2. D'une mission d'animation et de structuration du réseau constitué par les membres d'Agreenium, en vue notamment de :
- mettre en œuvre tous moyens propres à développer leurs relations, renforcer la cohérence de leurs activités, développer les synergies entre leurs métiers ;
- mettre en commun les compétences des membres en matière de relations internationales ;
- mettre en place une animation pour la mutualisation des moyens et des compétences en matière d'enseignement ouvert et à distance ;
- structurer, à partir des dispositifs existants chez les membres, un système d'appui aux recrutements et à l'accueil des étudiants étrangers ;
- développer un dispositif commun d'analyse stratégique et d'ingénierie pour le montage des projets inter-institutionnels européens ou internationaux de formation et de mobilité ;
- favoriser la mobilité des personnels entre les membres du consortium.
3. De la recherche de financements, de l'élaboration de la programmation, de la conduite et de la promotion des actions et des projets :
- rechercher des opportunités de financement pour les projets et les actions d'Agreenium ;
- poursuivre et amplifier les actions et projets en cours tels que l'école internationale de recherche EIR-A, le programme d'appui à la mobilité des jeunes chercheurs AgreenSkills, les programmes d'échange d'étudiants et d'accueil des doctorants, chercheurs et enseignants chercheurs étrangers (Brésil, Indonésie, Chine, …) ;
- susciter, rechercher les financements, construire et accompagner l'émergence de nouveaux projets communs à tout ou partie des membres, particulièrement à l'international (notamment des projets de formation liée à la recherche ou des projets d'appui institutionnels) ;
- porter une offre conjointe en matière d'enseignement ouvert et à distance dans le cadre d'un projet

d'université virtuelle en agrosciences ;
- mettre en place des procédures pour le montage, l'animation et le suivi des projets ;
- organiser des manifestations et des actions de promotion des activités d'Agreenium sur la scène nationale et internationale.

4. De la conduite des relations institutionnelles du consortium et du développement de ses partenariats publics et privés, tant académiques que socio-économiques.

Connaissances, compétences et expérience requises

Le candidat, professeur de l'enseignement supérieur, directeur de recherche ou équivalent devra faire valoir une :
- connaissance approfondie des enjeux et du fonctionnement des systèmes français, européens et internationaux d'enseignement supérieur, de recherche, de développement et d'innovation ;
- expérience de la coopération et du partenariat à l'international ;
- expérience de direction et de gestion d'un établissement ou d'un service ;
- capacité à penser en termes stratégiques et à savoir discerner les voies et moyens pour faire aboutir des projets complexes ;
- capacité d'organisation pour ordonner plusieurs missions selon leur degré de priorité, capacité à respecter les délais ;
- capacité à participer à des réunions de haut niveau et à fort enjeu ;
- excellente maîtrise de l'anglais, à l'écrit comme à l'oral.

Conditions d'emploi

Le mandat du directeur est établi pour une durée de trois années. Le poste pourra éventuellement être pourvu dans le cadre d'une mise à disposition à partir d'un établissement public ou d'un service de l'Etat ou dans le cadre d'un détachement.

Localisation du poste

Le poste de directeur d'Agreenium est basé à Paris.
De nombreux déplacements sont à prévoir en France ou à l'international.

Procédure de recrutement

Les candidatures sont à adresser à Grégoire Thomas, Vice-Président d'Agreenium, à cette adresse : candidaturedg@agreenium.org avant le **15 avril 2013**.
Le choix sera fait pour fin avril avec une prise de fonction prévue le 1er septembre 2013.